

La Gazette des Pilles

Editorial : l'esprit des Pilles

Regroupant des gens différents, un village est une diversité. Pourtant, partager une même commune, c'est avoir quelque chose en commun. Une équipe municipale est elle-même diverse mais a pour mission de relier pour favoriser l'intérêt collectif et le vivre ensemble. C'est le contrat communal que nous vous avons soumis à travers une série d'objectifs concrets (cf. lespilles2014.fr). Durant cette quatrième année de mandat, après avoir beaucoup dépensé d'énergie sur de gros chantiers (eau/assainissement, microcrèche et son accès, salle des associations), c'est le "bien vivre aux Pilles" de notre programme que nous voudrions privilégier, sans oublier personne, sur tout le territoire de la commune.

Cela passe par l'embellissement du village et l'organisation des espaces collectifs. Cela passe donc aussi par un autre gros chantier : le projet d'aménagement de l'entrée Ouest. L'installation urbaine et les ralentisseurs qui sécuriseront l'accès au parking de la micro-crèche ainsi que la traversée du village sur la RD94 pour la rendre enfin vivable : cette route est dangereuse et reste aujourd'hui davantage une nuisance qu'une chance pour le village.

Le financement de ce chantier dont le devis issu du bureau d'étude s'élève à 180 000 € TTC n'est pas encore bouclé. La part de la commune (30 000 €) est prévue au budget 2017, l'aide du Département est acquise mais l'Etat ne finançant pas la voirie dans le village, le destin de ce projet est entre les mains de la Région.

Si la sécurité reste ainsi notre priorité, la convivialité ne nous semble pas moins importante. L'évolution de la Grande rue est largement saluée, même au-delà des Pilles. Un grand merci à tous ceux qui y contribuent. Elle est devenue entre le pont et le parking de la Jardinière un espace semi-piéton où les enfants ne craignent plus les voitures, où les habitants peuvent se retrouver et profiter du devant de leur maison. Comme la buvette des associations au marché des producteurs le lundi soir, le café associatif des Philanthropes du jeudi est devenu un bel espace de rencontre. Ils contribuent à la cohésion du village et son ouverture sur l'extérieur, renforcée par la dynamique associative et les événements culturels, avec pour point d'orgue le festival du cirque. C'est dans cet esprit que le village attire de nouveaux habitants, que ses maisons se remplissent, se rénovent et prennent de la valeur, et que l'on s'accorde à trouver qu'il fait bon vivre aux Pilles.

Bien sûr, comme partout, des tensions peuvent naître de détails du quotidien (bruit, chiens, stationnement, etc.). Il n'y a pas là matière à violence mais à conflits : on ne peut les résoudre que par le dialogue. On met les choses à plat et on discute, dans la rue ou dans les réunions. C'est aussi cela l'esprit des Pilles.

André Balandreau
Marylène Delmarre, Olivier Barlet

Itinérances



Participez à l'expo photo d'itinérances 2017, qui aura lieu à l'Eglise les 15/16/17 et 22/23/24 septembre.

Cette année encore, avec six autres communes, Les Pilles relève le défi d'itinérances, parcours photographique en Pays de Nyons.

Le thème retenu pour l'exposition 2017 est
On s'assoit où ?

Pour participer, envoyez vos photos avant le 15 août à :

itinérances@lespilles.fr

Vos photos peuvent avoir été prises dans le monde entier.

Des personnes peuvent y figurer en demandant leur accord (droit à l'image).

Veillez à la qualité de vos photos car les clichés sélectionnés seront agrandis.

Besoin de précisions ? 04 75 27 74 30

Les Pilles-infos

Une lettre électronique d'information est régulièrement envoyée à tous ceux qui ont communiqué leur adresse internet. Pour la recevoir, écrire à olivier.barlet@lespilles.fr. Les archives sont publiées sur **lespilles.fr**, le site des Pilles actualisé jour après jour.

Les Pilles 1274-1791 : une enclave oubliée

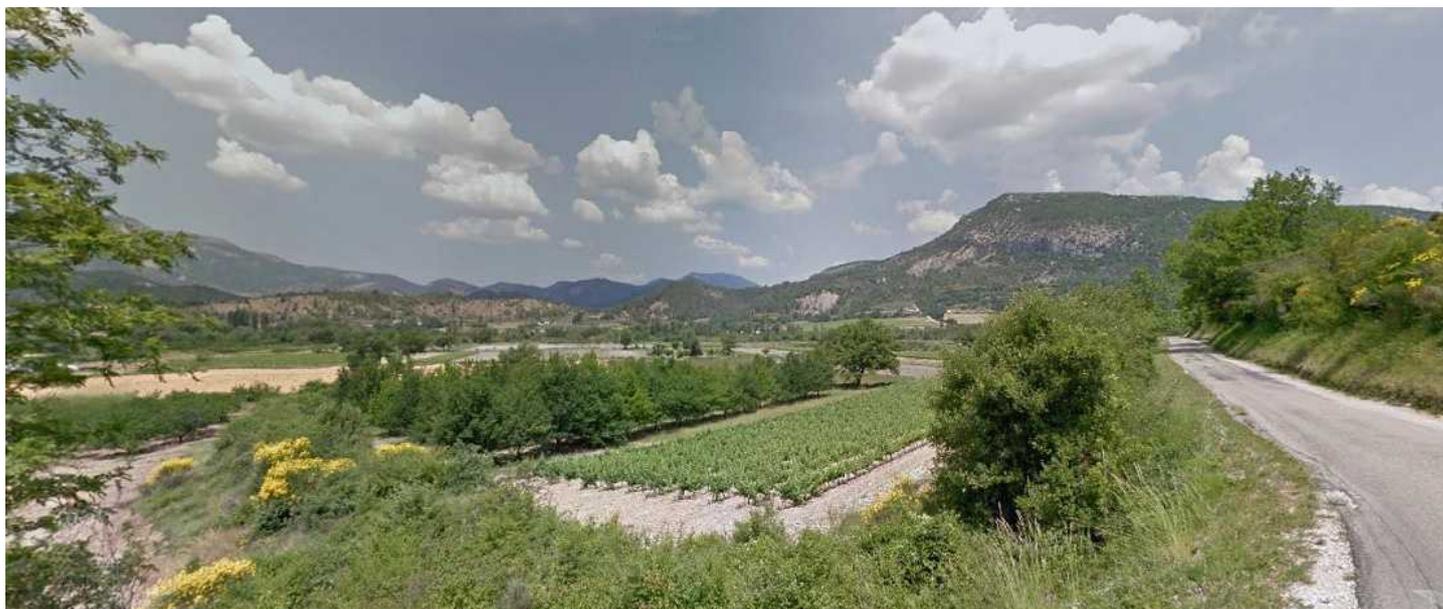
Quand Clément V s'installe en 1309 à Avignon, la papauté possédait déjà un petit État voisin, autrefois démembré de la Provence : le Comtat Venaissin qui reste jusqu'en 1791 la plus grande enclave étrangère au sein du royaume de France.

Elle offre, dans sa partie nord, des limites quelque peu chahutées. Pas moins de quatre

enclaves pontificales viennent grignoter le territoire dauphinois. Si l'enclave de Valréas est la plus grande et la plus connue, celle qui rassemble Les Pilles, Eyroles et une partie d'Aubres n'en est pas moins intéressante.

C'est le sujet d'une conférence de l'historienne Sophie Bentin résumée dans le dossier de ce numéro de la *Gazette* (p.3-5).

Le point sur le système d'irrigation des Tuilières



Les Tuilières : près de 30 ha de terre agricole sur la commune des Pilles, en rive gauche, en contrebas de la route de Curnier qui fait la limite avec la commune de Montaulieu. Son système d'irrigation par canaux et gravitation date de plus de 240 ans.

Rémy Margiela, président de l'ASA (association des propriétaires qui s'occupe du quartier des Tuilières et plus spécifiquement de l'irrigation) fait ici le point sur l'avancée du projet d'irrigation par forage impliquant l'arrivée de l'eau sous pression à la parcelle par la disposition de tuyaux couvrant l'ensemble de la zone.

Ce système garantira un niveau de pression stable, rendra possible une gestion de l'arrosage beaucoup plus rigoureuse et professionnelle que le système d'inondation actuel, mais aussi permettra de faire face aux restrictions et interdictions de prélever directement l'eau dans la rivière imposées par la loi sur l'eau.

L'arrivée de l'eau sous pression à la parcelle évitera les gaspillages, mais elle changera aussi la vie aux agriculteurs menant des cultures nécessitant un arrosage régulier (comme le maraîchage ou les plantes aromatiques, médicinales et à parfum) et favorisera donc l'installation financièrement viable de jeunes agriculteurs sur des surfaces limitées, et avec eux de nouvelles familles, de nouvelles envies et de nouveaux projets. C'est notamment là que se joue le développement de la commune.

Le métier de paysan est un dur métier ! Comme d'autres, il dépend notamment et

fortement des conditions climatiques, et l'année 2017 a, en cela, été une année difficile. Les gelées tardives de printemps ont été suivies par la grêle. Le niveau très bas de la rivière Eygues ne nous a pas permis non plus d'aborder sereinement le début de saison pour la mise en eau des canaux.

Cette dernière année d'une irrigation "à l'ancienne" a été éprouvante. Les canicules du mois de juin et de la fin juillet n'ont rien arrangé à ce tableau.

Néanmoins, notre projet de mise en eau sous pression de l'ensemble de la zone agricole des Tuilières avance. Nous tiendrons notre exigence d'une saison 2018 avec un nouveau système plus moderne et plus efficace.

La décision de prendre une entreprise pour la maîtrise d'œuvre nous a permis de repenser les travaux avec un œil d'expert. Nous avons ainsi pu d'ores et déjà procéder à de petits aménagements dans le prévisionnel de travaux. Ces aménagements nous permettront de simplifier et de gagner un temps précieux au moment de la réalisation. Le C.E.R.E.G nous apporte, en cela, une expérience, une expertise et des conseils extrêmement précieux.

Le dossier de demande de subvention auprès de la Direction Départementale des Territoires a, quant à lui, subi des retards parfois difficiles à appréhender pour nous. Mais disons que, là encore, c'est en bonne voie !

La visite des élus du Conseil Dépar-

temental au mois de juin nous a donné du baume au cœur. Mme la Sénatrice Maire de Vinsobres, Marie-Pierre Monier, ainsi que l'équipe du Parc Naturel, les élus de la Chambre d'Agriculture, les responsables de la DDT 26 et l'équipe fidèle du SYGRED les ont accompagnés et ont pu nous poser des questions sur notre projet mais nous ont surtout apporté un appui fort et de multiples encouragements. Merci à eux pour leur capacité d'écoute, leur ouverture d'esprit, et leur soutien indéfectible. Nous avons pu aussi échanger sur le terrain en fin d'après midi. Merci aussi aux membres de l'ASA présents pour s'être rendus disponibles.

Nous nous sommes lancés, à travers ce dossier, dans un projet d'ampleur pour un petit territoire comme le nôtre. Mais les perspectives qu'il donne à chacun de nous, paysans des Tuilières, et plus largement à toute notre zone, sont magnifiques.

Il pose aussi et surtout la question de la gestion de l'eau en général et de l'eau agricole en particulier. Nous savons combien ce thème est central dans les réflexions environnementales et économiques.

Il faut encore nous armer de patience et de diplomatie pour voir se concrétiser tout cela. Mais ce n'est plus maintenant qu'une question de mois ! L'année 2018 sera celle de la mise en place et en œuvre de ce nouveau système, et sera ainsi l'année de démarrage d'un cycle de redynamisation de la zone agricole des Tuilières !

Rémy Margiela